

mots croisés

Bulletin de liaison de la
Bibliothèque Départementale de Prêt

Édito



Le mois de juin est prélude aux vacances d'été ; mais c'est aussi le mois où les projets à mettre en œuvre dès la rentrée scolaire sont à finaliser. Le thème du Dossier de ce numéro, comme d'ailleurs celui de la Journée-réseau du 27 juin

prochain, porte sur la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme, partie prenante de la Loi de refondation de l'école, est à l'évidence une opportunité à saisir pour les bibliothèques. Ce dossier se propose donc de vous aider

à mieux en comprendre les enjeux et de vous accompagner dans la réflexion qui est peut-être déjà la vôtre sur la manière dont la bibliothèque peut être partie prenante ou pas de cette mise en œuvre. En la matière, gageons que le professionnalisme des acteurs de terrain aura raison des éventuelles difficultés à surmonter.

Le numérique, sous toutes ses formes... Nous abordons dans ce numéro le concept de design de service, et ce à l'occasion d'un cycle pour repenser la bibliothèque de demain... Digne, Cavaillon, Le Muy seront le théâtre de Fablabs d'un nouveau genre, dont nous ne manquerons pas de vous reparler une fois que se seront déroulés ces laboratoires d'incubation. Sachez aussi que notre activité numérique se poursuit et que nous sommes désormais en mesure de vous proposer la découverte de supports de lecture, liseuses et tablettes, de vous aider dans l'appropriation de ces outils et de vous guider dans le choix des ressources à télécharger.

Focus sur quelques informations vauclusiennes notoires, des manifestations, des initiatives, des succès ! Que ce nouveau numéro de MOTS CROISÉS vous guide et vous accompagne dans la vie de vos équipements. Et pour une actualité plus régulière, n'oubliez pas de nous suivre sur le site internet « bdp.vaucluse.fr ». Vous y retrouverez une véritable offre de services dématérialisés et toutes les infos sur ce qui se passe dans les bibliothèques de notre département. Bonnes lectures à tous !

Claude HAUT
Président du Conseil général
Sénateur de Vaucluse

Sommaire

■ DOSSIER

- » Les Nouveaux Accueils
Périscolaires (NAP) pages 2 à 6

■ NUMÉRIQUE

- » BIBLIO MIX ou l'entrée du design
de service dans les bibliothèques
pages 7 & 8

■ FOCUS

- » Création d'une mission sur l'art
et la culture dans l'espace public
» 1^{er} Forum de l'emploi
à Saint-Saturnin-les-Apt
» Cami-Li Books and Tea page 9

■ MANIFESTATIONS

- » Lire entre les vignes
Sainte-Cécile-les-Vignes
» Journée du livre - Sablet
» Festival du livre et de l'image de montagne
L'Argentièrre-la-Bessée
» Les bulles dignoises - Digne
» Le livre en fête - Roussillon
» Les correspondances - Manosque
page 10

■ NOUS AVONS AIMÉ

- » Livres, Disques pages 10 & 11

■ BLOC NOTES

page 12

Mots croisés est une publication
du Conseil général de Vaucluse

Comité de rédaction :

la Biblio
thèque
Départementale
de Prêt

410, chemin de Brantes
84700 Sorgues

Tél. : 04 90 83 49 95
Fax : 04 90 39 58 17

Dépôt légal 2^e trimestre 2014
N° d'ISSN : 1291-6374

Conception : Conseil général de Vaucluse,
Devisocom



Département
VAUCLUSE

Dossier

Les Nouveaux



Mise en œuvre dès la rentrée 2013
dans près de 4 000 collectivités locales,
la réforme des rythmes scolaires concerne
déjà près de 1,3 millions d'élèves,

de la maternelle à la sixième.

A la rentrée 2014, la totalité des communes françaises (sauf dérogation) devront se mettre au diapason de la semaine à 4,5 jours et de ces «fameux» Nouveaux Accueils Périscolaires (NAP). Loin de n'impacter que le système scolaire, la Loi de refondation de l'école réorganise entièrement les temps d'accueil des enfants, dans toutes les structures traditionnelles de temps péri et extrascolaire. En conséquence, les associations, les centres-aérés, les bibliothèques et musées, en bref tous ceux concernés par l'accueil d'enfants, doivent repenser leurs modalités d'accueil et d'animation.

Dans ce dossier, nous tenterons de donner quelques clés de compréhension afin d'appréhender la réforme et permettre de penser au mieux les activités que vous pourriez mettre en place dans vos bibliothèques.

Pour cela, nous vous proposons une présentation de la Loi de refondation de l'école qui met en place ces nouveaux rythmes scolaires, puis une approche des enjeux avec les questions qu'elle suscite quant à la place que peut prendre la bibliothèque dans cette réforme. Repenser l'accueil des scolaires en bibliothèque conduit en effet à s'interroger sur le rôle du bibliothécaire : qui est-il, quelles sont ses missions, jusqu'où peut ou doit-il s'impliquer ? Est-on forcément animateur lorsqu'on travaille en bibliothèque ?

Pour compléter ce dossier, nous vous invitons à participer le 27 juin prochain à notre traditionnelle Journée - Réseau, dont le thème retenu cette année est la mise en application des nouveaux temps d'accueil périscolaire en bibliothèque ; vous retrouverez également un dossier complémentaire sur notre site Portail, à l'adresse : <http://bdp.vaucluse.fr>

Accueils Périscolaires (NAP)



Le petit lexique de la réforme

TAP, NAP, ALE, DASEN... autant de sigles qui jalonnent les publications sur les nouveaux rythmes scolaires, sans que l'on connaisse forcément leur signification.

Pour y voir plus clair, nous vous proposons ce petit lexique :

ALE	Activité de Loisir Educatif : activité mise en place en complément du temps scolaire. Equivalent des TAP et des NAP
APC	Activité Pédagogique Complémentaire. Dispensée par les enseignants à des petits groupes d'élèves, en remplacement du soutien scolaire
DASEN	Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
EAC	Education Artistique et Culturelle
IEN	Inspecteur de l'Education Nationale
NAP	Nouveaux Accueils Périscolaires. Equivalent des ALE et des TAP
PEDT	Projet éducatif territorial. Permet d'associer la commune et l'ensemble des intervenants
RRS	Réforme des Rythmes Scolaires
TAP	Temps d'Accueil Périscolaire. Equivalent des NAP et des ALE

La réforme des rythmes scolaires : mieux s'adapter aux rythmes de vie de l'enfant pour favoriser son développement

La Loi de refondation de l'école s'inscrit dans un projet global d'adaptation de l'école et de ses valeurs fondatrices : instruction, formation intellectuelle, transmission des valeurs et préparation à la vie professionnelle et sociale.

7 axes prioritaires ont été choisis :

- réinvestir dans les moyens humains,
- donner la priorité à l'école primaire,
- faire entrer l'école dans l'ère du numérique,
- faire évoluer les enseignements,
- assurer la progressivité des enseignements de la maternelle au collège,
- favoriser la réussite dans le second degré pour faciliter l'insertion professionnelle,
- mieux associer les partenaires de l'école.

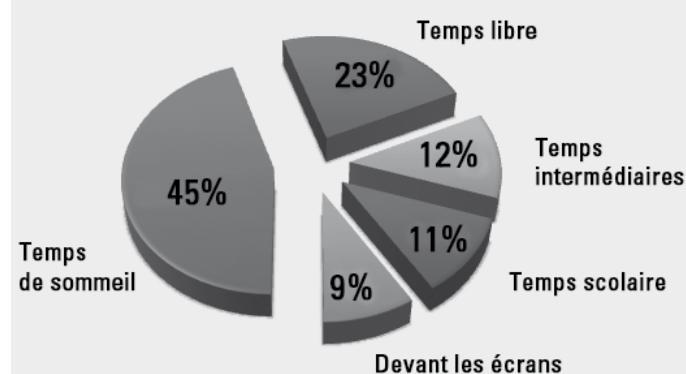
Il s'agit donc de mieux s'adapter aux rythmes chrono-biologiques de l'enfant, en prenant en compte la pluralité de son temps de vie. Les récentes études montrent que le système scolaire français est celui qui contient le plus gros volume horaire réparti sur le moins grand nombre de jours (884h annuelles contre une moyenne européenne de 774 à 821h, et ce pour 4 jours par semaine contre 5 à 6 jours dans certains pays) ; cela lui confère un fonctionnement extrêmement condensé et peu adapté au rythme de vie biologique de l'en-

Les Nouveaux Accueils Péri-scolaires (NAP)

fant. Il s'agit également de mieux lier les différents temps de la journée et de leur donner une meilleure cohérence.

On sait qu'un enfant passe environ 45% de son temps à dormir, 23% en temps libre, 12% en temps intermédiaires (repas, toilette...), 11% en temps scolaire et 9% devant les médias.

Répartition du temps de vie de l'enfant



On peut regrouper ces différents temps en trois grandes catégories :

- le temps scolaire (temps d'éducation formelle),
- le temps périscolaire (temps éducatif non-formel qui jouxte les temps scolaires comme les récréations, la cantine, les transports etc.),
- le temps extrascolaire (temps de vie qui contient d'ailleurs aussi des temps éducatifs informels comme les activités sportives, culturelles, familiales).

On reconnaît ainsi que l'éducation d'un enfant ne relève pas exclusivement de l'école et de l'Education nationale, mais aussi de l'intervention globale de l'Etat, des collectivités locales ainsi que d'acteurs locaux et familiaux.

Pour mener à bien ces changements, **trois axes de travail** sont proposés :

- la scolarité des enfants de moins de 3 ans,
- le principe de «plus de maîtres que de classes»,
- la réorganisation du temps scolaire.

Nous nous intéresserons donc plus particulièrement au troisième axe, à savoir la réorganisation du temps scolaire, car c'est lui qui peut avoir un impact sur le fonctionnement des bibliothèques.

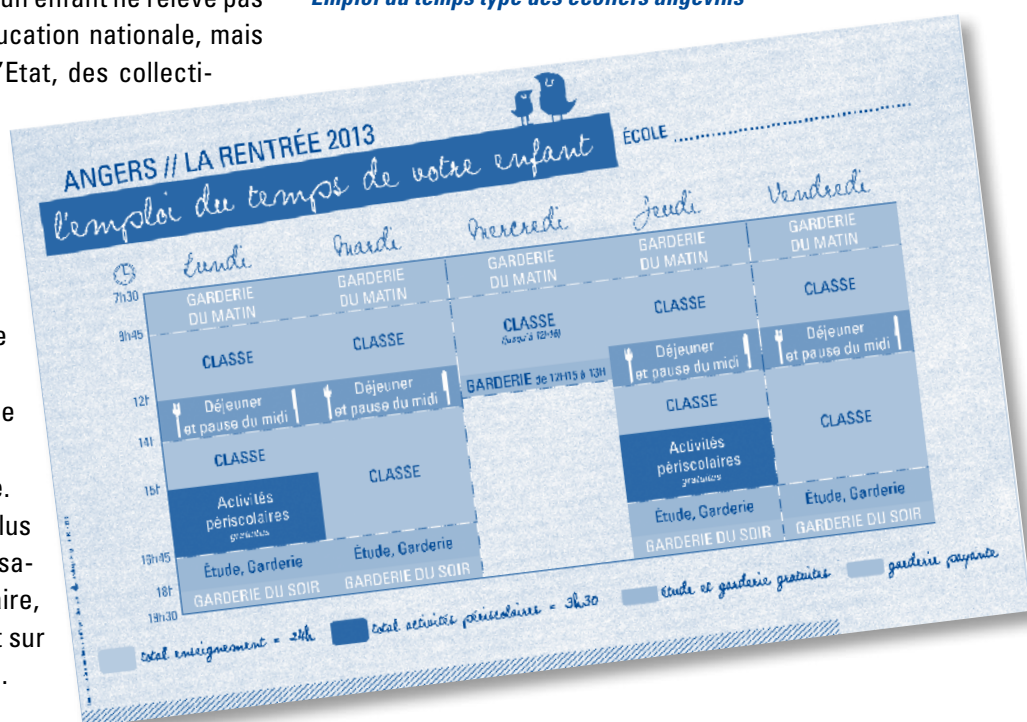
Les outils des nouveaux temps scolaires

De cette réorganisation du temps scolaire on retiendra deux dispositifs phares : la mise en place des Projets Educatifs Territoriaux (P.E.D.T.) et les Nouveaux Accueils Périscolaires (NAP).

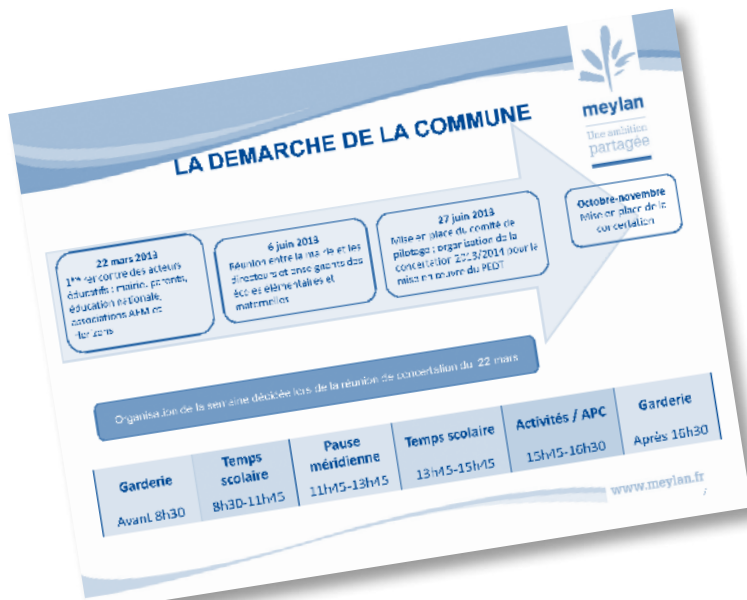
Le P.E.D.T. est le document que vont devoir rendre les communes (ou les intercommunalités) pour formaliser leur projet d'aménagement des temps scolaires et périscolaires. Il est pensé et rédigé par un comité de pilotage qui associe la collectivité, l'Etat et les partenaires, associatifs et/ou institutionnels, volontaires. Il définit et met en forme le projet, afin de favoriser la continuité éducative entre les différents temps d'accueil de l'enfant. En effet, il ne s'agit pas de cumuler des activités diverses et variées pour «occuper» les élèves mais bien, au contraire, de définir un lien pédagogique entre les différents temps mis en œuvre en créant une synergie entre les différents acteurs pour atteindre des objectifs ciblés : la réduction des inégalités scolaires, la réussite du plus grand nombre, l'élévation du niveau de connaissance et la préparation à l'entrée dans la vie professionnelle et sociale.

Le P.E.D.T. précise la nouvelle organisation hebdomadaire (9 demi-journées d'enseignement et 3h de NAP réparties sur les temps périscolaires), les nouveaux emplois du temps, les grilles d'activités, et identifie les partenaires etc. Le pré-projet est transmis au directeur académique de l'Education Nationale, pour une première validation, puis soumis, après rédaction finale, à une seconde validation.

Emploi du temps type des écoliers angevins



Un fond d'amorçage de 50€/enfant est ensuite versé à la collectivité, avant la mise en œuvre du projet, à la rentrée scolaire 2014.



Extrait de la synthèse des ateliers menés, en amont de la création du P.E.D.T., par la commune de Meylan

La réforme prévoit aussi la mise en œuvre des **NAP**. Ces accueils, prévus sur les temps périscolaires, généralement les pauses méridiennes, ou les après-midi sont également pensés et définis par le P.E.D.T. Ils sont considérés comme des temps d'éducation à part entière, dont la visée est l'ouverture d'esprit, la découverte par l'enfant de son environnement et l'apprentissage «autrement». Il est donc indispensable que ces temps soient conçus comme tels et à ce titre sont soumis à la réglementation sur l'accueil de mineurs : ils doivent être encadrés par des adultes formés et diplômés, respecter les normes d'encadrement et d'hygiène etc.

En bref, le maître-mot de cette réforme est, «l'éducation est l'affaire de tous». Il s'agit de redonner à l'école une dimension globale en l'intégrant de façon cohérente à la vie quotidienne, d'envisager la globalité du temps éducatif en mélangeant les temps d'éducation formels et informels. C'est également une reconnaissance du pouvoir éducatif des activités culturelles et sportives, jusqu'alors plutôt considérées comme «occupationnelles».

Enfin, puisqu'il s'agit de penser l'école dans sa globalité, c'est en lien avec des partenaires, dont de manière «naturelle» les bibliothèques. Cela doit donc les amener à repenser leurs modalités de fréquentation, leurs horaires d'ouverture et plus globalement leur positionnement voire leur posture dans la nature des liens qu'elles entretiennent avec l'école.

L'Éducation Artistique et Culturelle : quels objectifs ?

L'Éducation artistique et culturelle (E.A.C.) n'est pas une innovation de la réforme, ni les temps d'accueil périscolaires, déjà mis en place dans certaines écoles, qui elles-mêmes n'ont pas attendu la Loi de refondation de l'école pour mettre en place des ateliers avec les bibliothèques, les écoles de musique ou les musées. Mais ce qui est nouveau, c'est l'inscription de ces ateliers dans un projet global d'éducation, et surtout, l'obligation de les mettre en œuvre 3h par semaine.

L'**E.A.C.** se définit comme «la sensibilisation et la démocratisation de l'accès aux œuvres et aux lieux, et l'initiation aux pratiques personnelles dans des approches collectives». Elle diffère de l'enseignement artistique en ce qu'on ne cherche pas à former un artiste, mais à donner des clés de compréhension, qui peuvent éventuellement en passer par une pratique artistique. Il s'agit donc, dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme, de croiser objectifs éducatifs et objectifs culturels.

Les bibliothèques sont l'un des outils privilégiés pour la mise en œuvre des NAP dans un objectif d'éducation artistique et culturelle.

Considérées par les habitants comme l'équipement culturel de base de la commune, les bibliothèques bénéficient généralement d'une bonne image et sont souvent considérées par les collectivités comme «à leur disposition».

Mais elles ne peuvent toutefois être intégrées «à la dernière minute», sous prétexte qu'elles auraient l'habitude de mener ce genre de projet ou d'accueillir les classes.

Les bibliothèques doivent être partie prenante du projet en amont de l'élaboration du P.E.D.T., et participer au comité de pilotage du P.E.D.T.

S'agit-il pour elles de mener des actions d'animation en proposant des ateliers :

- de loisirs et de détente,
- d'apprentissage (le but de l'atelier sera l'acquisition de connaissances sur un sujet précis),
- de médiation (donner des clés de compréhension d'une œuvre, en permettre l'investissement) ?

Ces questions n'appellent pas de réponse unique car elles dépendent précisément des projets de la collectivité.

Les Nouveaux Accueils Péricolaires (NAP)



*Un exemple
de l'inscription
de la bibliothèque
dans les NAP,
grille des activités
de l'école
élémentaire
René Gasnier
à Angers*

Place et rôle des bibliothécaires

Si cette réforme est source pour les bibliothèques de nouveaux enjeux et de nouvelles opportunités, il faut éclaircir en tout cas dès le départ la place qu'y tient la bibliothèque et le rôle des bibliothécaires...

Repenser les rythmes scolaires, revient en effet, pour les établissements qui reçoivent ce public, à :

- revoir leurs modalités d'accueil et/ou leurs horaires d'ouverture,
- intégrer les temps de préparation des NAP au planning,
- adapter, si besoin est, le projet d'établissement,
- repenser la formation de l'équipe et le rôle de chacun.

Tout cela doit être pensé et réfléchi en équipe, puis transmis à la collectivité pour inscription dans le P.E.D.T., le plus souhaitable étant que le responsable du projet au sein de la bibliothèque soit partie prenante du comité de pilotage. Les propositions d'ateliers doivent être formalisées de telle sorte que chacun connaisse précisément sa place et son rôle.

La mise en œuvre des NAP soulève de multiples questions et impose aux bibliothécaires de s'interroger à la fois sur leurs pratiques et sur le fonctionnement de leur établissement. Ne doutons pas néanmoins que ce soit une formidable opportunité pour :

- s'ouvrir au monde « autrement », en s'appuyant, notamment, sur le concept de bibliothèques 3e lieu,
- s'inspirer des principes chers aux associations d'éducation populaire, d'ailleurs souvent très présentes dans l'application et la mise en œuvre de la réforme,

- travailler en partenariat et ainsi renforcer le tissu associatif et éducatif local.

Qu'il soit formé ou décide de se former à l'animation ou à la création de projet, il est important de rappeler que le bibliothécaire reste avant tout bibliothécaire ; tout ne repose pas exclusivement sur lui : il pourra utilement travailler avec une association ou un animateur pour donner plus d'envergure à un atelier ; il devra accepter de confronter ses pratiques à d'autres approches, croiser les thématiques et les points de vue, et pourra ainsi s'alléger d'une charge de travail supplémentaire.

La bibliothèque est un lieu ressource pour les acteurs des NAP : peut-être se consacrera-t-elle simplement à la sélection et à la mise à disposition de bibliographies thématiques, de documents, de matériel d'expositions, ou à la mise à disposition d'un espace informatique... Mais elle peut à l'inverse être complètement partie prenante des ateliers, proposer elle-même des lectures, des ateliers d'écriture, des ateliers informatiques...

Il existe autant de possibilités que de bibliothécaires et de bibliothèques, chacun devant réfléchir en fonction de ce qui lui est demandé, des moyens dont il dispose et de ce qu'il peut proposer en termes de compétences.

Conclusion

La Loi de refondation de l'école impacte l'ensemble des acteurs de l'enfance en ce qu'elle remet en question leur mode de fonctionnement actuel et les pousse à s'interroger sur la pertinence d'un travail en commun. Il s'agit d'envisager le temps d'éducation de l'enfant comme un temps global et continu, plutôt que comme une succession de temps disjoints. Pour la bibliothèque comme pour nombre d'acteurs institutionnels et associatifs, c'est une opportunité pour prendre une véritable place dans le temps de l'enfant et s'inscrire dans sa vie quotidienne. Mais c'est surtout une fois de plus l'occasion de placer le public au cœur du métier, de faire de la médiation des collections, de mettre en place des ateliers et des animations, autant d'actions menées et engagées bien avant la réforme des rythmes scolaires.

Pour citer Véronique Marie Lombard, *«la réforme des rythmes scolaires en France est ou apparaît pour beaucoup de bibliothèques comme une charge. Elle peut devenir une chance de revitalisation et une occasion de rayonnement. Aux responsables d'ouvrir avec leurs équipes le chantier de rénovation des liens entre l'école et la bibliothèque en se rappelant que les scolaires sont d'abord des enfants, des enfants qui grandiront et qui, adultes, continueront à fréquenter les bibliothèques si, et seulement si, ils en ont conservé une image positive.»*

Numérique

BIBLIO MIX ou l'entrée du design de service dans les bibliothèques

L'Agence Régionale du Livre (A.R.L.) est à l'initiative dans les semaines qui viennent de 3 Biblio Mix dans notre région ; à l'instar de ce qui a pu être mené ailleurs et notamment à Rennes ou Brest, il est proposé à trois bibliothèques de réfléchir collectivement à une offre de services revisitée, susceptible de répondre aux attentes de nouveaux usagers. La démarche se veut innovante et emprunte pour ce faire des chemins «nouveaux».

A cette fin, l'A.R.L. s'est associée le concours de Design the Future Now, association qui s'inscrit dans le champ du design de service ; son objectif : renforcer la capacité des individus et des petites et moyennes organisations à faire évoluer leur dynamique d'innovation en réseau. Pour mettre en œuvre son action, elle s'appuie sur des facilitateurs tels le numérique, l'art, la créativité et les processus participatifs. Design the Future Now accompagne et soutient les mécanismes d'émergence collective, de co-design, anime des rencontres destinées à stimuler les échanges et à faire émerger de bonnes idées, des scénarii, des produits ou des services innovants.

On notera que Design the Future Now anime à Marseille l'espace La Fabulogie, sorte de FabLab où l'on peut venir découvrir des projets singuliers, partager des savoir-faire et surtout transformer les idées en possibles.

Biblio Mix en région

D'avril à juin se déroulent donc 3 Biblio (re)Mix : le 6 mai, à la Médiathèque intercommunale des 3 Vallées à DIGNE LES BAINS (04), le 20 mai à la Médiathèque La Durance à CAVAILLON (84) et le 6 juin à la Médiathèque communautaire (Dracénie) au MUY (83).

Il sera rendu compte du fruit de ces 3 ateliers de Biblio(re) mix à partir du mois de septembre.

Déroulement

En amont, un questionnaire est proposé aux usagers de la bibliothèque concernée. Ces derniers sont interrogés sur leurs usages de la bibliothèque et sur leurs attentes éventuelles.



**REPENSER COLLECTIVEMENT LA
BIBLIOTHÈQUE DE DEMAIN !**

Ces questionnaires sont dépouillés et analysés, constituant ainsi un premier «matériau». Ils sont ensuite complétés, le jour dit, par une observation in situ des pratiques. Débute une phase de production collective afin de définir des thématiques transverses sur lesquelles différents groupes sont amenés dans un deuxième temps à réfléchir.

Au sein de groupes de travail commencent alors l'exploration des profils des usagers, la production de dispositifs à mettre en place au sein de l'établissement et la formalisation de scénarii à l'aide de matériaux créatifs et/ou de captation visuelle. Enfin vient le temps du partage des différents scénarii et des échanges intergroupes.

Démarche

L'ensemble de la démarche a été baptisé « cycle créatif pour repenser collectivement la bibliothèque de demain ». Comme évoqué en préambule, il s'agit là de processus nouveaux qui reposent sur la participation et la co-construction. L'idée simple est qu'on est plus créatif à plusieurs que seul. Mais la nouveauté réside surtout dans le fait de s'agréger des compétences qui ne sont jamais sollicitées dans les réflexions professionnelles que l'on peut mener «entre soi» : des designers, des graphistes, des spécialistes du numérique (l'imprimante 3 D représentant sans doute l'emblème de ce type d'actions) etc. Enfin, la captation visuelle des scénarii élaborés permet de donner corps aux dispositifs à mettre en œuvre.

Repenser la bibliothèque, quoi de plus urgent en effet eu égard à la mutation des publics et aux attentes de nouveaux usagers.

BIBLIO MIX ou l'entrée du design de service dans les bibliothèques

A cet égard le design de service constitue une opportunité pour déployer, valoriser des savoir-faire inédits et pénétrer dans des milieux professionnels habituellement peu enclins à s'entourer de non-experts. Le public de l'établissement est associé permettant de prendre en compte ses attentes et sa vision du service offert. Les musées ont précédé les bibliothèques sur cette voie et le fruit de leurs expérimentations leur a permis de faire évoluer leurs propositions, notamment en matière de médiation.

Ideas box !

Le design de service fait donc des émules et voici que bibliobsession.net du 7 avril dernier nous propose un billet intitulé « Ideas box, le design au service de la médiation en situation d'urgence ! ». Où l'on découvre qu'il s'agit rien moins que de médiathèques portatives pour les situations d'urgence humanitaire. Une initiative de Bibliothèques sans frontières, qui travaille depuis 2012 avec le créateur mondialement connu Philippe Starck et l'Agence des Nations

Unies pour les Réfugiés pour créer un concept unique de médiathèques en kit. Le postulat : au-delà de la satisfaction des premiers besoins, très vite les réfugiés ressentent le besoin de tisser des liens sociaux, de reconstruire une société civile informée et de développer la résilience nécessaire pour se relever. L'Ideas Box comble ce vide et donne aux sociétés meurtries les moyens de lire, d'écrire, de créer et de communiquer. En fournissant un accès à Internet, aux livres, à diverses ressources pédagogiques, mais également au théâtre et au cinéma, l'Ideas Box donne la possibilité aux individus et aux communautés de reconstruire ce qu'ils ont perdu.

Quelle belle définition de ce que devraient être toutes les bibliothèques d'aujourd'hui ! Puisse-t-on nourrir nos réflexions de toutes ces expérimentations ou de tous ces projets car ils nous en apprennent beaucoup plus sur la bibliothèque de demain et les attentes des usagers que nombre de nos principes bibliothéconomiques !

Tablettes et liseuses à disposition à la B.D.P.

La mise à disposition de tablettes et de liseuses en bibliothèque est une question de pleine actualité. Il faut en effet penser au matériel mais aussi aux modalités de mise à disposition et surtout à l'utilisation de ces nouveaux supports. De nombreux forums peuvent vous aider et répondre à vos questions mais rien ne remplace une immersion par soi-même dans l'outil !

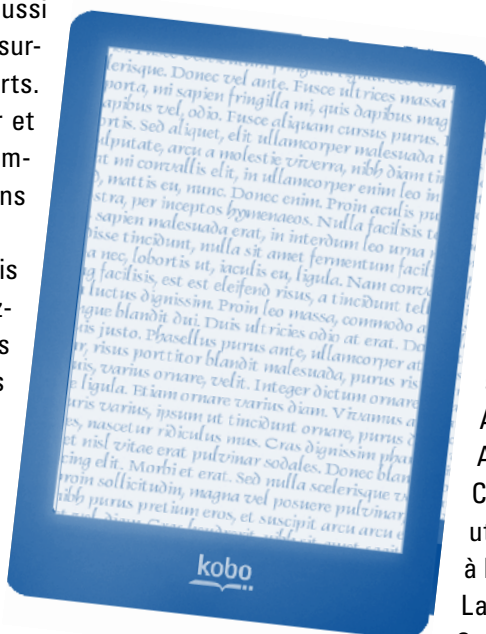
C'est ce que nous vous proposons depuis maintenant un mois. Vous prenez rendez-vous et... vous pourrez venir tester trois liseuses et deux tablettes de marques différentes ; les modèles que nous avons choisi de mettre à votre disposition sont représentatifs de l'offre du marché et doivent vous permettre de vous aider dans vos choix. Vous pouvez donc les manipuler et vous faire une idée par vous-mêmes.

Pour chaque support, nous vous proposons un parcours de découverte et d'utilisation, un questionnaire d'évaluation,

ainsi que nos conseils « avisés » ; vous aurez ainsi la possibilité de naviguer et de découvrir pas à pas toutes les fonctionnalités proposées par chacun des supports, vous pourrez établir des comparaisons entre eux. Enfin, nous avons également sélectionné un catalogue d'applications et nous vous proposerons des outils pour mettre en place une veille sur le sujet.

Alors prenez rendez-vous auprès de Aude Stadelmann ou Jean-François Cayrier à la B.D.P. au 04 90 83 49 95 ou en utilisant le bouton contact du site Portail, à l'adresse : bdp.vaucluse.fr

La formation aura lieu à la B.D.P. à Sorgues, prévoyez environ deux heures.



Focus

Création d'une mission sur l'art et la culture dans l'espace public



La ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, a installé fin avril une Mission nationale pour l'art et la culture dans l'espace public (MNACEP).

Avec sa création, la ministre « souhaite doter les artistes, les professionnels de la culture et tous ceux qui dessinent les espaces de notre quotidien, maires et décideurs publics, aménageurs, urbanistes, architectes, paysagistes, d'un vé-

ritable outil de travail, d'échanges et de propositions », explique un communiqué du ministère publié le 16 avril dernier. Cette plateforme de réflexion s'incarnera dans un laboratoire d'idées chargé de faciliter et de renforcer la présence des arts et des artistes au cœur de l'espace public mais aussi d'imaginer de nouvelles formes d'interventions.

Source : Maire info

1^{er} Forum de l'emploi



Organisé par LE KIOSQUE à SAINT-SATURNIN-LES-APT le 5 juin.

Dans cette médiathèque 3^e lieu, ouverte en décembre dernier, «le kiosque citoyen» est au cœur des préoccupations.

Contact : Marie BOSCH, les mardis, au 04 90 76 02 53.

Cami-Li Books and Tea



Il s'agit de la reprise par Camille VOUREH de la librairie anglaise d'Avignon, créée en 1992. 80 m² dont 20 m² dédiés à une activité de café.

On y déguste des muffins traditionnels, tartes ou gâteaux sucrés, boissons et thés issus du commerce équitable... Un fonds de 20 000 titres, uniquement en langue anglaise dont 20% de livres neufs, essentiellement dans le domaine des livres Jeunesse et des grands classiques de la littérature anglaise. Une activité d'occasion qui fonctionne sur l'achat, le don de livres ou l'échange. S'y déroulent des ateliers de toute nature (pour enfants, tricot, contes, cours d'anglais, expositions, etc.). Pour toute information sur les animations proposées, rendez-vous sur le site Internet ou la page Facebook.

Cami-Li Books and Tea
155, rue de la Carreterie
84 000 AVIGNON
Tél. 04 90 27 38 50
camili.avignon@gmail.com
www.camili-booksandtea.com



Manifestations

LIRE ENTRE LES VIGNES SAINTE-CÉCILE- LES-VIGNES

7^e édition
22 juin 2014
[http://salon.du.livre.
free.fr](http://salon.du.livre.free.fr)



JOURNÉE DU LIVRE DE SABLET

27^e édition
19 et 20 juillet 2014
journeedulivre.com



FESTIVAL DU LIVRE ET DE L'IMAGE DE MONTAGNE L'ARGENTIERE

LA BESSEE (05)
12^e édition
31 juillet au 2 août 2014
livreslargentiere.siteweb.com

LES BULLES DIGNOISES DIGNE

3^e édition
9 août 2014
livre.alpes-haute-provence.fr

LE LIVRE EN FETE ROUSSILLON

7^e édition
7 septembre 2014
[http://roman-sf.over-blog.com/article-
le-livre-en-fete-a-roussillon-en-
provence-110056616.html](http://roman-sf.over-blog.com/article-le-livre-en-fete-a-roussillon-en-provence-110056616.html)

LES CORRESPONDANCES MANOSQUE

16^e édition
24 au 28 septembre 2014
correspondances-manosque.org

Nous avons aimé

ADULTES

■ **So long, Luise / Céline Minard.- Denoël, 2011.**



A l'occasion de la parution de son dernier opus Faillir être flingué, on replonge volontiers dans le roman précédent

de Céline Minard.

Un long monologue fantasque et sensuel d'une femme écrivain mondialement connue qui, au soir de sa vie, reprend une dernière fois la rédaction d'un texte auquel elle travaille depuis plusieurs décennies : son testament. Une écriture opulente qui nous régale.

■ **Extra-vagances : les excentricités de la mode à travers les âges / Barbara Cox, Carolyn Sally Jones, David et Caroline Stafford.- Eyrolles, 2013.**



Ce bel ouvrage, abondamment illustré, présente une histoire de la mode à travers ses excès et ses démesures.

Apparaissent alors des siècles de folle créativité, d'imagination sans limite, où paraître, pouvoir et séduction restent les maîtres-mots. Et l'on découvre avec intérêt que cet univers, réputé futile, reflète souvent avec justesse l'état d'esprit, les aspirations et revendications d'une société... Du vertugadin à la mini-jupe, de la perruque à la banane, un voyage passionnant au pays de l'élégance et de la sensualité... et tant pis si l'excentrique et le ridicule s'invitent parfois à la fête !

JEUNESSE

- **Créa-Nature : 70 idées pour jouer et créer à l'extérieur / Fiona Danks et Jo Schofiel. - Rustica éditions, 2014.**



Voici pour l'été, un documentaire plein de ressources pour les adolescents qui ont le goût de la nature. Il fourmille de propositions pour bricoler, construire, peindre, observer son environnement avec un œil d'artiste, tout en exploitant

les matériaux alentour.

Les animateurs devraient aussi l'apprécier. Très belles mises en page photographiques !

- **Cherchons les petites bêtes : découvertes et activités au jardin / Anne-Sophie Baumann et Clémentine Sourdis.- Actes sud junior, 2013.**



Le temps des vacances est arrivé ! C'est le moment pour les plus jeunes de rejoindre leurs grands-parents, à la campagne ou en ville, dans les jardins et parcs publics.

Voici un autre livre d'activités d'extérieur et d'observations à partager en famille : pour préparer une cabane à hérissons, donner à manger aux écureuils, fabriquer un pique-libellule ou une mangeoire à papillons...

- **Ma tempête de neige / Thomas Scotto. - Actes Sud junior, 2014.**



Zacharie, un jeune garçon de 19 ans sur le point de devenir père s'adresse à son futur enfant, se confie à lui et évoque son désir de paternité, malgré son jeune âge.

Un texte bouleversant et d'une rare puissance, que l'on a envie de crier au monde tant il est

universel et beau, débordant d'amour.

Un très gros coup de cœur.

- **Gipsy / Mathilde Magnan.- Ed. courtes et longues, 2014.**



Gipsy, une jeune pie tombée du nid, est recueillie par le petit Manu. En suivant la roulotte de sa nouvelle famille, elle voyage de village en village. Un texte émouvant et beau sur l'amitié entre un oiseau et un

petit enfant gitan, souffrant tous deux de la même mauvaise réputation. Une histoire de liberté et de vent, où l'oiseau n'appartient pas à l'enfant mais simplement l'accompagne.

DISCOTHÈQUE

- **Saturday morning : la buissonne studio sessions / Ahmad Jamal, p ; Reginald Veal, cbe ; Herlin Riley, bat...[et al.]. -HM, 2013. - 1 d.c.+1livret. N° 570027 Jazzbook Records**



Le dernier album d'Ahmad Jamal est dans nos bacs, empruntez le vite ! Le très talentueux compositeur et pianiste de jazz américain nous livre, à plus de 80 ans, un album de grande qualité, enregistré à Pernes-les-Fontaines.

En formation quartet, inspiré par les grands standards de jazz, ses improvisations au phrasé énergique et aérien nous enveloppent d'un sentiment de paix. .

- **Pas fragile / Buridane.- Play It Again Sam, 2012.- 1 d.c.+livret.**



Buridane, jeune chanteuse française, nous emmène avec son premier disque dans son univers intimiste. Sa voix d'une douceur angélique et des textes particulièrement touchants, séduisent

tout de suite. Cet album, passé sous silence dans la plupart des médias, mérite vraiment d'être découvert car c'est un petit bijou.

Bloc-notes

■ FÉLICITATION À

Lucie AUZET, bibliothécaire à la B.D.P., annexe de CADENET, qui a réussi le concours d'Assistant de conservation, du patrimoine et des bibliothèques.

■ AU REVOIR À

Rosine DJIAN, bénévole à la Bibliothèque de GOULT, dont nous avons appris avec tristesse le décès. Nous présentons à ses proches nos sincères condoléances.

■ BIENVENUE À

Une moisson de nouveaux responsables dans les bibliothèques du réseau de la B.D.P. :

Estelle CZARNEKI à CHEVAL-BLANC

Lucie MARCHADIE aux TAILLADES

Muriel ANDRE sur le réseau des bibliothèques de la Communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse

Terry DUPONT à ROBION

Marie Luce GREGOIRE
à MORMOIRON

Emilie BOUSQUET à la COVE

Nathalie SOUBRIER
à BEAUMES-DE-VENISE.

Flash info

Commandes de fournitures

Pour que les bibliothèques de son réseau puissent bénéficier de tarifs préférentiels pour l'achat de fournitures (**LIVRES ET DISQUES**), la B.D.P. centralise les bons de commande que celles-ci envoient aux fournisseurs. Cependant, nous vous rappelons que la B.D.P. est chargée **UNIQUEMENT** de regrouper vos bons de commande et de les envoyer tels qu'élaborés par vos soins aux fournisseurs concernés. Aussi nous vous demandons expressément d'apporter une attention particulière à l'élaboration de ces derniers. Il est très important d'y indiquer clairement le nom, la référence, la quantité ainsi que la couleur et les dimensions des produits s'il y a lieu.

N'hésitez pas à contacter
le secrétariat de la B.D.P.
Tél. : 04 90 83 49 95
Fax : 04 90 39 58 17

Vos bons de commande doivent nous parvenir impérativement avant le : **28 février, 31 mai, 30 septembre et 30 novembre**. (N'oubliez pas de dupliquer au préalable les exemplaires que nous vous avons déjà adressés). La facturation est établie à l'adresse de chaque bibliothèque.

Modalités d'emprunt sur place, à la B.D.P.

RAPPEL : Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rendre visite entre les tournées afin de bénéficier des réassorts intermédiaires que nous vous avons proposés. Pensez impérativement à prendre rendez-vous à l'avance avec l'équipe des bibliothécaires qui doivent être disponibles pour vous accueillir et vous guider.